



COMMUNIQUE DE PRESSE

Septembre 2021

UNICEM entreprises engagées : Un pas de plus dans l'accompagnement de la profession pour la labellisation RSE

A l'occasion de son assemblée générale du 14 septembre, l'association UNICEM entreprises engagées, qui porte les démarches de progrès environnement et RSE de la filière carrières et matériaux de construction, a dévoilé une feuille de route particulièrement ambitieuse. Cette dynamique est incarnée par la mise en œuvre d'une charte d'engagement pour l'ensemble de entreprises adhérentes à l'association et par l'évolution de la dénomination des démarches. Objectifs : renforcer la mobilisation autour de la RSE et obtenir la reconnaissance du label sectoriel RSE souhaitée par la profession.

Une démarche RSE pour donner le cap

L'association UNICEM entreprises engagées a pour mission d'encourager les entreprises à intégrer le développement durable au sein de leurs activités grâce à des référentiels pragmatiques et solides, et de les accompagner dans cette démarche.

A ce jour, on compte plus de 350 entreprises et 1600 sites industriels mobilisés.

Durant ces derniers mois, UNICEM entreprises engagées a particulièrement axé ses actions sur l'accompagnement des PME avec notamment :

***Des actions de sensibilisation pour les entreprises non adhérentes afin de les inciter à rejoindre la démarche label RSE UNICEM.** Cela passe par :

- l'organisation d'opérations de sensibilisation et d'accompagnement en régions. Aujourd'hui, une trentaine d'entreprises réparties sur toute la France ont participé à ces ateliers de sensibilisation et bénéficié d'un accompagnement individuel ;
- la mise en place d'une grille d'autodiagnostic RSE facile à utiliser pour aider les PME à se situer et à identifier des axes de progression ;
- deux webinaires qui ont pour thèmes : « La RSE, levier de performance et de rentabilité » et « Valoriser la RSE dans ses relations commerciales » ;

***Des actions destinées aux entreprises adhérentes à l'association :**

- la mise en place d'un programme de formations (par exemple sur la thématique : comment impliquer l'ensemble des équipes dans la RSE ?) ;

- un guide sur la valorisation des bonnes pratiques RSE qui sera disponible à la fin de l'année et fait suite au guide pratique pour les PME et les TPE « La RSE en 10 étapes ».

Contact presse : VILLAMONET

Angéline Causse – P : 06 70 19 08 51 - accusse@villamonet.fr
Sandrine Palmeira – P : 06 29 48 34 06 – spalmeira@villamonet.fr

L'association fait évoluer le nom des démarches de progrès

UNICEM entreprises engagées a formalisé les valeurs, principes et engagements communs à l'ensemble de ses adhérents dans une charte d'engagement articulée autour de 5 axes principaux : gouvernance, capital humain, environnement, clients-consommateurs-fournisseurs et ancrage local.

En parallèle, l'association fait évoluer la dénomination des démarches de progrès pour faciliter leur appropriation par l'ensemble des parties prenantes, à commencer par les adhérents eux-mêmes :



- Charte environnement devient **Cap Environnement**
- Charte RSE devient **Label RSE**

« UNICEM entreprises engagées a participé à l'expérimentation nationale sur les labels sectoriels RSE lancée en mai 2018 par la Plateforme RSE, organisme gouvernemental directement rattaché au Premier ministre. Nous attendons maintenant une reconnaissance par l'Etat de ce label sectoriel RSE qui participera à la reconnaissance de notre filière », souligne Louis Natter, Président de UEE.

Mariella Morandi, conseillère économie responsable auprès d'Olivia Grégoire, Secrétaire d'État à l'économie responsable, lors de son intervention en clôture de l'assemblée générale, a indiqué que d'ores et déjà les labels sectoriels RSE peuvent être valorisés sur la plateforme www.impact.gouv.fr qui permet aux entreprises de rendre publiques leurs données environnementales sociales et de bonne gouvernance.

À propos de l'UNICEM :

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierres naturelles, ...), et les fabricants de matériaux de construction, notamment le béton prêt à l'emploi. L'UNICEM rassemble 1375 entreprises qui représentent près de 4000 sites à travers le territoire. La fédération représente 73 % des entreprises du secteur en termes de chiffres d'affaires. Pour en savoir plus : www.unicem.fr

Contact presse : VILLAMONET

Angéline Causse – P : 06 70 19 08 51 - accusse@villamonet.fr
Sandrine Palmeira – P : 06 29 48 34 06 – spalmeira@villamonet.fr